La Charte France Invest Impact

Commission Impact de France Invest

La présente charte détaille les engagements des 52 sociétés de gestion françaises réunies dans une commission dédiée à l'investissement d'impact au sein de France Invest, l'Association des Investisseurs pour la Croissance.

L'investissement d'impact est un marché en croissance en France, constitué de gérants dédiés, d'entrepreneurs engagés et de souscripteurs concernés.

Ses acteurs ont en commun d'apporter et de soutenir des réponses entrepreneuriales à des enjeux sociétaux, avec un double objectif d'impact et de retour financier.

La présente charte respecte la **diversité de nos approches** et s'articule autour de **3 engagements** :

- Le **double objectif** d'une recherche de **performance financière** et **d'impact** :
  - Un retour sur investissement (ou un rendement financier)
  - Un impact social, sociétal et/ou environnemental
  - Un juste équilibre entre ces deux objectifs

- **L'engagement actif** auprès des entrepreneurs pour maximiser l'impact :
  - Une stratégie de développement économique qui génère de l'impact
  - Une stratégie d'impact qui génère du développement économique

- La **mesure de l'impact** des investissements :
  - Une méthodologie de mesure de l'impact
  - Un reporting régulier auprès des souscripteurs
  - Un **alignement majoritaire du carry sur l'impact**, quand un tel mécanisme est mis en place dans les nouveaux fonds

* * *

Date :
Signature :